

**DEPARTEMENT  
DE LA MARNE**

**ARRONDISSEMENT  
DE CHALONS EN  
CHAMPAGNE**

**CANTON DE  
MARSON**

**COMMUNE DE  
CHEPY**

Date de convocation :

26 mars 2009

Nombre de  
Conseillers 11

Présents 9

N° 1117

Objet :

Instauration de servitude  
d'utilité publique  
Site Dectra

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 2 AVRIL 2009**

L'an deux mil neuf, le 2 Avril, à dix neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie sous la Présidence de Monsieur Jérôme ROUSSINET, Maire

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

M. MENISSIER- G. VILLE - P. WEBER -F. PHILIPPON  
- D. CHAURE -.- J. SOURDET - S RENAULT - B. DIOUY

Formant la majorité des membres en exercice.

A été élu secrétaire : G. VILLE

Excusés : P. BALOURDET – Ph. GIOVANNI -

Monsieur le Maire expose que ce centre est fermé et qu'il a été mis dans son état final (couverture par géo synthétique étanche et terre).

La société Dectra sollicite l'instauration de servitudes pour préserver les protections sur ce site :

- inconstructibilité et interdiction de creusement ou de stationnement à l'intérieur de l'enclos grillagé,
- protection des piézomètres de contrôle en amont et en aval du site.

La procédure nécessaire à l'instauration de ces servitudes nécessite une enquête publique –en cours actuellement- et l'avis de notre conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'instauration de ces servitudes.

Extrait certifié conforme,

Fait à Chepy, le 9 Avril 2009

Le Maire,

J. ROUSSINET.

